



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

BTS

Question écrite n° 61828

### Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, sur la mise en place d'une formation diplômante dans le domaine de l'apiculture. Dans son rapport de 2008 « Pour une filière apicole durable », il avait mis en avant le manque de formation des préconisateurs comme de certains apiculteurs. C'est pourquoi, il avait notamment préconisé la mise en place d'un BTS analyse et conduite des systèmes d'exploitation (ACSE) option apicole, afin d'accorder une plus grande place à cette branche de l'agriculture dans l'enseignement agricole. Aujourd'hui, seuls 1 600 apiculteurs (4 %) sont professionnels. L'absence de BTS formant aux métiers de l'apiculture en complément d'une formation aux sciences du végétal rend souvent difficile le recrutement de personnel ayant des connaissances précises sur ce sujet. Aussi, lors de la présentation du Plan de développement durable de l'apiculture, en 2013, le Gouvernement avait annoncé son intention de créer une spécialité « apiculture » dans les BAC Pro et les BTS. Il souhaite donc connaître les suites et l'état d'avancement que le Gouvernement entend donner à sa proposition d'ouverture d'un BTS analyse et conduite des systèmes d'exploitation (ACSE) option apicole.

### Texte de la réponse

La mise en place d'une formation diplômante dans le domaine de l'apiculture est un des principaux enjeux du plan de développement durable de l'apiculture présenté en 2013. L'inspection de l'enseignement agricole chargée de la rénovation du brevet de technicien supérieur agricole « analyse, conduite et stratégie de l'exploitation agricole » s'est attachée à intégrer au référentiel de diplôme la possibilité d'étudier l'ensemble des systèmes de production, quelle qu'en soit la taille, ce qui donne une place à l'apiculture. Ainsi, ce diplôme de niveau III, rénové pour la rentrée 2014, permettra d'étudier l'apiculture dans toutes ses dimensions, à la fois sous l'angle insectes hyménoptères pollinisateurs, mais également sous l'angle élevage d'abeilles à miel.

### Données clés

**Auteur :** [M. Martial Saddier](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61828

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 juillet 2014](#), page 6326

**Réponse publiée au JO le :** [19 août 2014](#), page 6971